

9 OCTOBRE 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{ère} ANNONCE - 1^{ère} ANNONCE - 1^{ère} ANNONCE - 1^{ère} ANNONCE - 1^{ère} ANNONCE

Lutter contre l'illettrisme dans le monde du travail Colloque à Rennes le 11 décembre 2012

« **Lutte contre l'illettrisme, facteur de la sécurisation des parcours professionnels** » : le Fongecif Bretagne organise un colloque sur ce thème, le mardi 11 décembre 2012 à Rennes, aux Champs Libres. Les acteurs de l'entreprise et du monde associatif, de l'accompagnement et de la formation, y sont invités. Ce colloque aura pour but de faire mieux connaître l'illettrisme et d'y apporter des réponses concrètes afin de renforcer l'efficacité de la détection, de la mobilisation et du choix des actions de formation destinées à ces personnes particulièrement fragilisées.

Il sera animé par Anne Vinérier, Docteure en Sciences de l'Education, responsable de l'association FARLcI (Formation des Acteurs et Recherche dans la Lutte contre l'Illettrisme).

L'espace *Les Champs Libres* à Rennes a été choisi comme lieu dédié pour ce colloque car il symbolise les grands domaines du savoir, et en particulier de la lecture puisqu'il abrite une importante bibliothèque.

Former les salariés bretons les moins qualifiés

En 2011, en réponse à l'appel à projet du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels et avec le soutien du Fonds Social Européen, le Fongecif Bretagne a lancé un programme de formation et d'accompagnement des salariés bretons les moins qualifiés. Ce programme se nomme *Acquisition d'un socle de connaissances et de compétences pour les salariés en CDI et développement d'un réseau d'acteurs*.

Ce programme lui a permis de déployer son action et de créer un réseau de partenariat permettant de détecter, d'informer et de mobiliser les personnes concernées : entreprises, OPCA, représentants du personnel et associations agissant auprès de publics fragilisés. Un partenariat a été engagé avec les centres de formation afin de formaliser une approche pédagogique adaptée. Le Fongecif a collaboré pour ce programme avec la mission régionale de lutte contre l'illettrisme.

Cette expérience a permis au Fongecif de constater combien la question de l'illettrisme est particulièrement sensible. Le déni et la dissimulation entravent souvent l'action. C'est pourquoi le Fongecif a souhaité organiser ce colloque destiné aux professionnels de l'emploi-formation, étendus aux directions de ressources humaines des entreprises ainsi qu'aux associations.

Programme (9h30 – 16h30)

Matin

- Ouverture
- Les enjeux de l'illettrisme dans le monde professionnel
- Zoom sur l'illettrisme en Bretagne
- Présentation du portail d'informations du Gref-Bretagne
- Table ronde animée par Anne Vinérier.- Parole de salariés en situation d'illettrisme : leurs clés de réussite

Après-midi

3 ateliers simultanés au choix :

- Atelier 1.- Médiateurs, accompagnateurs – Adultes en situation d'illettrisme : mieux se comprendre pour mieux agir
Animatrice : Anne Vinérier, responsable de « la Chaîne des Savoirs »
- Atelier 2.- Conditions de réussite des apprentissages pour les salariés : - L'intérêt du numérique
- Les temps d'apprentissage dans le cadre du travail
Animateur : Elie Maroun, chargé de mission national ANLCI
- Atelier 3.- Animation du territoire et développement des pratiques partenariales
Animateur : Jean-Philippe Roquelle, consultant formateur au CAFOC de Nantes

Restitution des ateliers

Clôture

Anne Vinérier

Docteure en Sciences de l'Éducation, responsable de l'association FARLcI (Formation des Acteurs et Recherche dans la Lutte contre l'Illettrisme), Anne Vinérier forme les acteurs concernés par la problématique de l'illettrisme : formateurs, personnes-relais rencontrant le public en difficulté avec les savoirs de base. Elle mène des recherches sur la question de l'illettrisme en y associant les personnes concernées.

Elle anime également le Mouvement « la Chaîne des Savoirs » dans lequel des apprenants ont choisi de réfléchir à leur démarche de réapprentissage, d'aller à la rencontre de ceux qui ont des difficultés à retourner en formation, de prendre la parole publiquement pour défendre le droit de réapprendre pour tous et tout au long de la vie.

Anne Vinerier a publié :

- *Combattre l'illettrisme, permis de lire, permis de vivre*. L'Harmattan, 1994.
- *Des chemins de savoirs*. Sceren, CRDP Orléans-Tours, 2004.



A propos du Fongecif Bretagne

Le Fongecif Bretagne a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner, dans leurs projets d'évolution professionnelle, les salariés d'entreprises privées disposant d'un établissement implanté en Bretagne.

Cet organisme paritaire, interprofessionnel et régional dispose d'un réseau de [21 lieux d'accueil de proximité](#) répartis sur le territoire régional.

Il est dirigé par un Conseil d'administration (20 membres) et un Bureau (10 membres). Ses ressources proviennent à 83,9% de la collecte auprès de 23 393 entreprises, le reste provenant de partenaires tels que le FPSPP, le Fonds Social européen, la Région Bretagne et l'Agefiph.

Chiffres clés 2011

- 10397 personnes informées
- 23825 entreprises cotisantes
- 27,180 millions d'euros engagés pour la formation des salariés en CDI
- 6,189 millions d'euros engagés pour la formation des demandeurs d'emploi à l'issue d'un CDD.

Président : Michel Rollo
Vice-président : Bernard Richard
Directeur : Dominique Crochu

Numéro Azur : 0 810 10 70 20 (prix d'un appel local).

L'offre de services du Fongecif Bretagne

Le Fongecif Bretagne propose son offre de services sur l'ensemble du territoire de Bretagne, elle est affichée sur son site www.fongecif-bretagne.org. Ces services permettent à chacun d'élaborer son projet professionnel, de se renseigner sur les possibilités de financement ainsi que sur l'offre de formation.